

- ▶ VOUS ÊTES EMPLOYÉ OU INDÉPENDANT
- ▶ VOUS VOULEZ ÊTRE ACTEUR DE CHANGEMENT ET FAIRE PROGRESSER L'APPLICATION DES CRITÈRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE VOTRE ORGANISATION
- ▶ VOUS CHERCHEZ DES OUTILS POUR DÉVELOPPER DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

L'Institut Eco-Conseil vous propose de

DEVENIR ECO-CONSEILLER

FORMATION DE 1 AN, EN HORAIRE DÉCALÉ

▶ DES COURS

alternant thématiques environnementales, outils de gestion de projets et de communication (300h)

▶ UN PROJET ENVIRONNEMENTAL

à mettre en œuvre sur votre lieu de travail, en partenariat avec votre employeur (180 h)

▶ UN CERTIFICAT

reconnu par des professionnels

Et aussi :

- ▶ Une articulation entre parcours théorique et réalité professionnelle
- ▶ Un accompagnement individualisé
- ▶ Des modalités pédagogiques collectives : échange de savoirs et de pratiques, travaux de groupe, étude de cas

Public : 15 personnes sous contrat de travail (baccalauréat minimum)
Sélection des candidats sur base d'un dossier de candidature à remettre pour le 14 septembre 2014

Durée : 16 modules de 2 jours consécutifs (vendredi et samedi), du 10 octobre 2014 au 30 septembre 2015 + 2 séminaires résidentiels de 3 jours + 15 h de cours « à la carte ». Reconnaissance congé éducation payé (CEP)

Coût : 2500 euros (si prise en charge par l'employeur)
1500 euros (si aucune intervention de l'employeur)
Possibilité d'intervention du fonds 4S, sur dossier.

Lieu : Mundo Namur, Rue Nanon, 98 - 5000 Namur

Infos : www.eco-conseil.be - formation@eco-conseil.be - 081/39 06 80

Séance d'info obligatoire à Mundo-Namur :

**Mardi 24/06/2014 à 18h00 ou samedi 28/06/2014 à 10h00
ou samedi 30/08/2014 à 10h00 ou vendredi 12/09/2014 à 18h00**